

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional Édition 2013

Bas-Saint-Laurent



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Eva Serrabassa / Michael Westhoff / Denis Jr. Tangney, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Science et technologie	22
Santé	25
Éducation	27
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30
Tableaux comparatifs	35

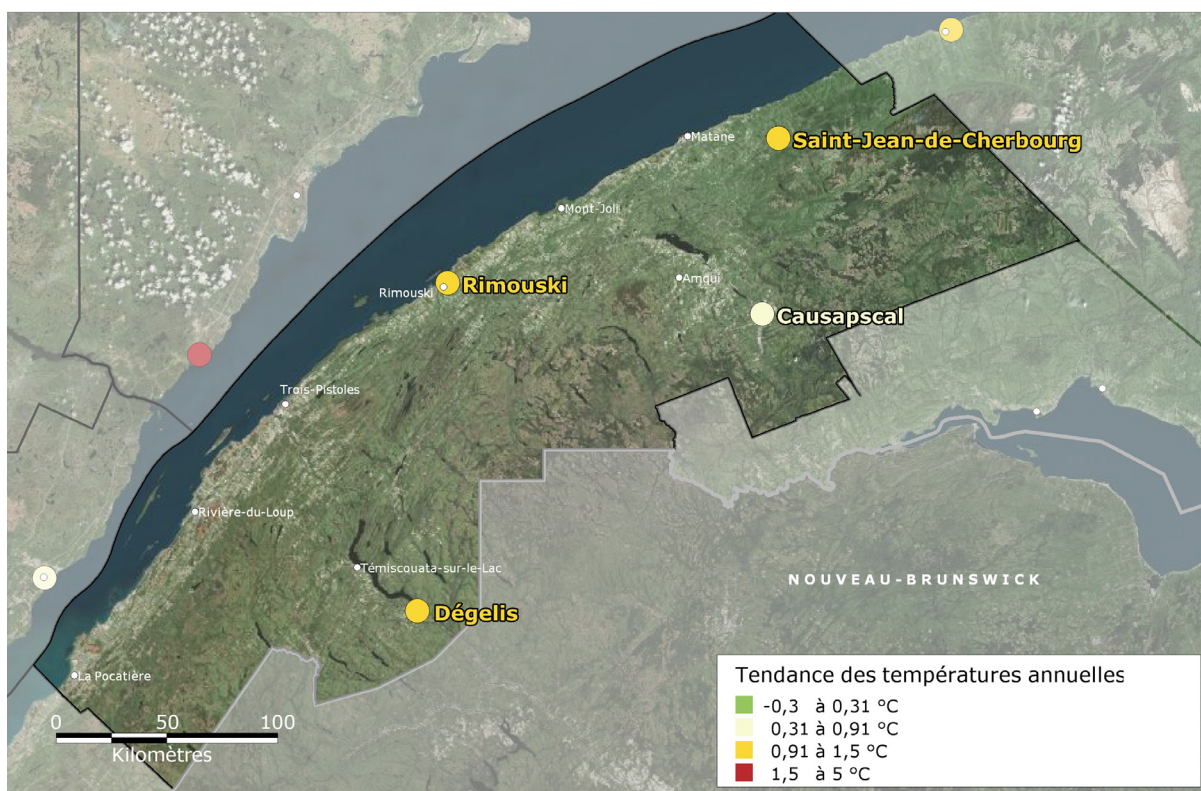
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Bas-Saint-Laurent couvre une superficie en terre ferme de 22 185 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : La Matapédia, Matane, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et regroupe 130 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Causapsal, Saint-Jean-de-Cherbourg, Dégelis et Rimouski affichent respectivement une variation de température de + 0,7 °C, + 1,0 °C, + 1,0 °C et + 1,4 °C pour la période observée.



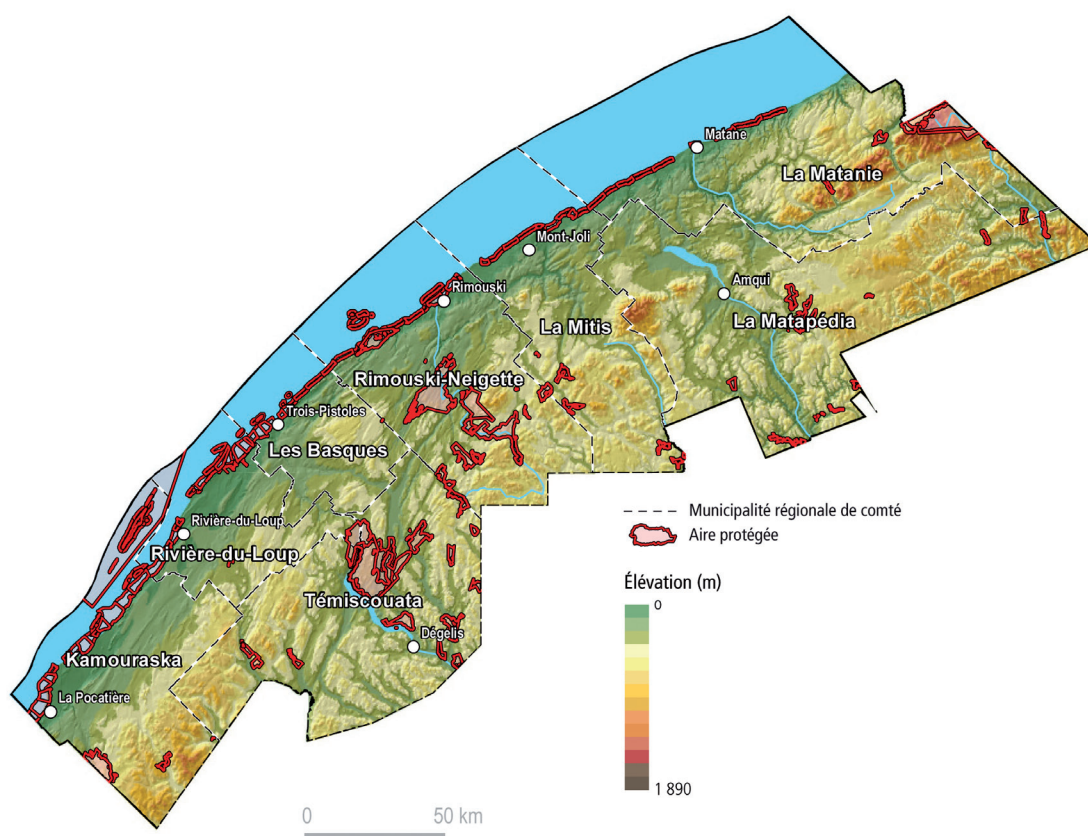
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent se trouvent, en totalité ou en partie, 200 aires protégées. Elles couvrent 1 746 km², soit 6,2 % de la superficie de la région. La majorité des aires protégées du Bas-Saint-Laurent sont des habitats fauniques (155). Ceux-ci contribuent à la protection de près de 1 030 km², principalement en aires de confinement du cerf de Virginie. La région comprend également une partie du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (331 km² sur les 1 245 km²). Trois parcs nationaux sont situés en totalité ou en partie dans le Bas-Saint-Laurent, couvrant 323 km² : le parc national du Lac-Témiscouata, le parc national du Bic et une partie du parc national de la Gaspésie.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Le bilan démographique du Bas-Saint-Laurent s'est grandement amélioré au cours des dernières années. Si la population de la région s'est réduite entre 1996 et 2012, le rythme du déclin a fortement ralenti durant cette période. Cette évolution est principalement attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. En effet, la propension à quitter la région s'est atténuée dans la plupart des groupes d'âge, particulièrement chez les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires. En revanche, l'accroissement naturel, soit l'excédent des naissances sur les décès, est pratiquement nul depuis le début des années 2000. Cette situation est favorisée par le fait que la population du Bas-Saint-Laurent est nettement plus âgée que la moyenne du Québec. À l'intérieur de la région, les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup voient leur population augmenter, notamment grâce à l'attraction qu'elles exercent auprès des résidents du reste de la région.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Bas-Saint-Laurent comptait 199 800 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 2,5 % de la population du Québec. Elle arrive au 13^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Centre-du-Québec et devant l'Abitibi-Témiscamingue.

Avec ses 55 500 habitants, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe 28 % de la population de la région en 2012. La MRC de Rivière-du-Loup suit avec 17 %, puis viennent dans l'ordre les MRC de Matane, de Kamouraska, de Témiscouata, de La Mitis et de La Matapédia, qui comptent chacune entre 9 % et 11 % de la population. La MRC des Basques est la moins peuplée, ses 9 000 habitants représentant 4 % de la population bas-laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
La Matapédia	21 153	20 272	19 249	18 205	- 8,5	- 10,4	- 9,3	10,1	9,1
Matane	24 019	22 902	22 343	21 793	- 9,5	- 4,9	- 4,2	11,5	10,9
La Mitis	20 420	19 671	19 385	18 982	- 7,5	- 2,9	- 3,5	9,8	9,5
Rimouski-Neigette	53 369	53 289	53 521	55 457	- 0,3	0,9	5,9	25,6	27,8
Les Basques	10 331	10 004	9 478	8 954	- 6,4	- 10,8	- 9,5	5,0	4,5
Rivière-du-Loup	32 524	32 436	33 567	34 302	- 0,5	6,9	3,6	15,6	17,2
Témiscouata	23 393	22 812	21 852	20 987	- 5,0	- 8,6	- 6,7	11,2	10,5
Kamouraska	23 486	22 912	22 169	21 154	- 4,9	- 6,6	- 7,8	11,3	10,6
Bas-Saint-Laurent	208 695	204 298	201 564	199 834	- 4,3	- 2,7	- 1,4	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar de la plupart des autres régions éloignées des grands centres, le Bas-Saint-Laurent a vu sa population se réduire entre 1996 et 2012¹. L'atténuation du rythme du déclin entre le début et la fin de cette période témoigne toutefois d'une amélioration du bilan démographique de la région. En effet, tandis que sa population a décliné à un taux annuel moyen de - 4,3 pour mille

1. La population est également moins nombreuse en 2012 qu'en 1996 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec est la seule région éloignée qui compte plus d'habitants en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les [bulletins statistiques régionaux](#) qui leur sont consacrés.

entre 1996 et 2001, les pertes se sont réduites à – 2,7 pour mille en 2001-2006 et se sont encore amoindries en 2006-2012, s'établissant à – 1,4 pour mille selon les données provisoires. Si cette réduction de l'ampleur des pertes est à souligner, les années de déclin ont néanmoins entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; en 1996, ce poids était de 2,9 %.

Si l'ensemble de la région a vu ses effectifs diminuer entre 2006 et 2012, les MRC de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup, les deux plus peuplées, ont plutôt connu une croissance. À l'instar des autres MRC de la région, elles étaient toutes deux en déclin à la fin des années 1990, mais elles ont vu leur population s'accroître entre 2001 et 2006, croissance qui s'est poursuivie au cours de la période la plus récente. La croissance s'est même accélérée à Rimouski-Neigette, passant d'un taux annuel moyen de 0,9 pour mille en 2001-2006 à 5,9 pour mille en 2006-2012. En revanche, le rythme a ralenti à Rivière-du-Loup, passant de 6,9 pour mille à 3,6 pour mille. Dans les six autres MRC de la région, le déclin s'est poursuivi d'une période à l'autre. Avec une diminution annuelle moyenne d'environ – 9 pour mille en 2006-2012, les MRC des Basques et de La Matapédia affichent des pertes parmi les plus prononcées du Québec à l'échelle des MRC. Kamouraska et Témiscouata connaissent également d'importantes pertes qui atteignent respectivement – 7,8 et – 6,7 pour mille. Matane et la Mitis terminent quant à elles la période 2006-2012 avec des pertes annuelles moyennes d'environ – 4 pour mille.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population du Bas-Saint-Laurent est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. L'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 47,5 ans en 2012, comparativement à 41,5 ans dans l'ensemble du Québec. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (49,5 ans) affiche un âge médian plus élevé, alors que la Mauricie enregistre un âge médian identique (47,5 ans). À l'instar de ces dernières, le Bas-Saint-Laurent compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (20,0 %) que de jeunes de moins de 20 ans (19,5 %) au sein de sa population, tandis que dans les 14 autres régions les jeunes sont encore plus nombreux. Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes âgées est de 16,2 % et celui des moins de 20 ans, de 21,4 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante dans le Bas-Saint-Laurent (60,5 %) que dans l'ensemble du Québec (62,4 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que la moyenne québécoise.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que la moyenne québécoise. Dans la MRC des Basques, l'âge médian est de 52,6 ans en 2012, un des plus élevés parmi l'ensemble des MRC du Québec. Les personnes âgées y représentent 26,3 % de la population, une part qui dépasse de loin celle des jeunes de moins de 20 ans (17,0 %). Les populations de Matane, Témiscouata et Kamouraska comptent également une plus grande proportion de personnes âgées que de jeunes et présentent des âges médians assez élevés, entre 48 et 50 ans. Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette affichent quant à elles les âges médians les moins élevés de la région, soit 44,4 et 45,8 ans respectivement. La part des personnes de 65 ans et plus y est moindre que dans les autres MRC. Elles comptent également les plus importantes proportions d'individus d'âge actif.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
La Matapédia	18 205	3 776	10 900	3 529	100,0	20,7	59,9	19,4	47,9
Matane	21 793	3 814	13 227	4 752	100,0	17,5	60,7	21,8	49,9
La Mitis	18 982	3 894	11 304	3 784	100,0	20,5	59,6	19,9	47,8
Rimouski-Neigette	55 457	10 610	34 595	10 252	100,0	19,1	62,4	18,5	45,8
Les Basques	8 954	1 521	5 075	2 358	100,0	17,0	56,7	26,3	52,6
Rivière-du-Loup	34 302	6 927	20 951	6 424	100,0	20,2	61,1	18,7	44,4
Témiscouata	20 987	4 178	12 349	4 460	100,0	19,9	58,8	21,3	49,1
Kamouraska	21 154	4 160	12 533	4 461	100,0	19,7	59,2	21,1	48,2
Bas-Saint-Laurent	199 834	38 880	120 934	40 020	100,0	19,5	60,5	20,0	47,5
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

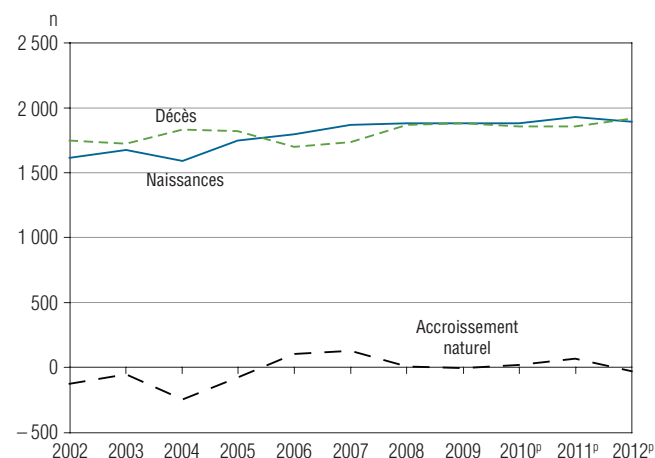
Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, un peu moins de 1 900 bébés sont nés dans le Bas-Saint-Laurent en 2012. Ce nombre est relativement stable depuis 2008, mais il est supérieur à ce qu'il était il y a une dizaine d'années. Si l'on compare le nombre de naissances de 2012 à celui de 2002 (1 615 naissances), la croissance est de 17 %. Une évolution semblable du nombre de naissances, caractérisée par une hausse vers le milieu des années 2000 et une stabilisation au cours des années les plus récentes, s'observe dans la majorité des autres régions. Dans l'ensemble du Québec, la croissance des naissances entre 2002 et 2012 a été un peu plus importante que dans le Bas-Saint-Laurent, soit de 22 %.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient plus nombreuses dans le Bas-Saint-Laurent en fin de période. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,43 enfant par femme en 2002 à 1,78 en 2012 (donnée provisoire). Cette hausse de la fécondité a permis de compenser une réduction non négligeable du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Soulignons qu'en 2012, l'indice de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme dans l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2012, un peu plus de 1 900 décès ont ainsi été enregistrés dans le Bas-Saint-Laurent, comparativement à 1 746 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Celui-ci peut être négatif si les décès sont plus nombreux que les naissances, une situation associée à des populations plus âgées comme celle du Bas-Saint-Laurent. De fait, l'accroissement naturel de la région était négatif de 2002 à 2005. Les naissances ont été un peu plus nombreuses que les décès entre 2006 et 2011, mais l'accroissement naturel est redevenu légèrement négatif (– 23 personnes) en 2012.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Bas-Saint-Laurent, 2002-2012^p

Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

La moitié des MRC de la région ont enregistré plus de décès que de naissances en 2012, soit Matane, Les Basques, Témiscouata et Kamouraska. En revanche, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup, La Mitis et La Matapédia ont connu un accroissement naturel positif, mais de faible ampleur (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin).

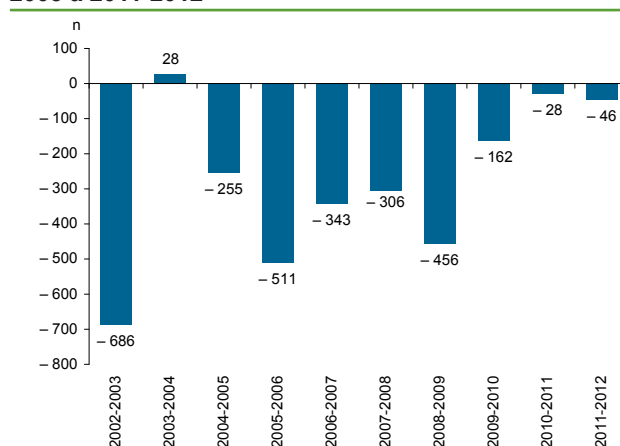
Migration interrégionale

Le Bas-Saint-Laurent enregistre généralement des pertes dans ses échanges migratoires interrégionaux, mais la situation s'est nettement améliorée au cours des années les plus récentes. En 2011-2012, le solde migratoire est de – 46 personnes, comparativement à – 686 personnes en 2002-2003. Cette évolution est principalement due à une diminution du nombre de personnes qui quittent la région. D'un peu plus de 5 000 en 2002-2003, le nombre de sortants est passé à environ 4 000 au cours de la dernière année.

En 2011-2012, l'ensemble des pertes migratoires s'observe chez les 15-29 ans, plus particulièrement chez les 20-24 ans. Le déficit dans ces groupes d'âge était toutefois beaucoup plus important il y a 10 ans. L'évolution favorable est attribuable à une baisse de la propension des jeunes à quitter la région, une tendance commune à l'ensemble des régions éloignées. Parmi les groupes qui affichent un solde migratoire positif en 2011-2012, les gains les plus importants se font chez les 55-64 ans, ainsi que chez les 30-39 ans et les moins de 10 ans. Cette situation reflète l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les personnes en âge de prendre leur retraite et, dans une moindre mesure, sur les jeunes familles.

Figure 2.2

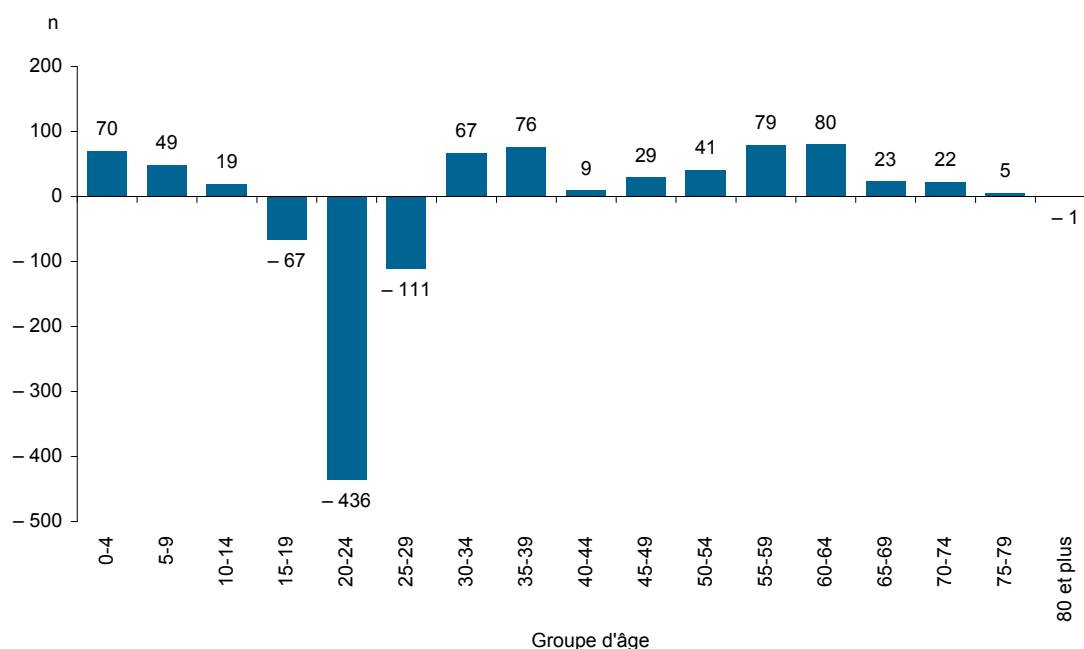
Solde migratoire interrégional, Bas-Saint-Laurent, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Bas-Saint-Laurent, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est la principale région de destination des personnes qui quittent le Bas-Saint-Laurent, ainsi que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. En 2011-2012, ces échanges sont largement défavorables au Bas-Saint-Laurent, qui a perdu 462 personnes au profit de la Capitale-Nationale. Le Bas-Saint-Laurent subit également des pertes significatives au profit de Chaudière-Appalaches (– 176). Par contre, les échanges avec la Montérégie (+ 226) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 145) lui sont favorables. La région réalise également des gains, quoique de moindre ampleur, vis-à-vis des régions de Montréal (+ 93), de la Côte-Nord (+ 69) et des Laurentides (+ 68).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Bas-Saint-Laurent, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	...	...	...	...	...	...	...
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 28	13	73	1,8	12	101	2,5
Capitale-Nationale	– 462	1	746	18,7	1	1 208	30,0
Mauricie	– 7	11	101	2,5	10	108	2,7
Estrie	– 10	9	140	3,5	8	150	3,7
Montréal	93	3	480	12,0	3	387	9,6
Outaouais	3	14	70	1,8	13	67	1,7
Abitibi-Témiscamingue	5	15	40	1,0	15	35	0,9
Côte-Nord	69	6	364	9,1	6	295	7,3
Nord-du-Québec	0	16	12	0,3	16	12	0,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	145	4	461	11,6	5	316	7,8
Chaudière-Appalaches	– 176	5	403	10,1	2	579	14,4
Laval	41	12	90	2,3	14	49	1,2
Lanaudière	57	8	168	4,2	9	111	2,8
Laurentides	68	7	173	4,3	11	105	2,6
Montérégie	226	2	560	14,0	4	334	8,3
Centre-du-Québec	– 70	10	106	2,7	7	176	4,4
Total	– 46	...	3 987	100,0	...	4 033	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC du Québec, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, Rimouski-Neigette est la MRC qui profite le plus de la migration interne, principalement au détriment des autres MRC du Bas-Saint-Laurent (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Elle est par ailleurs une des seules MRC du Québec à faire des gains dans tous les grands groupes d'âge. Rivière-du-Loup et Matane enregistrent également un faible solde positif. Dans les cinq autres MRC, le nombre de sortants dépasse celui des entrants. Kamouraska, La Matapédia et La Mitis sont celles qui connaissent les déficits migratoires les plus élevés en nombre absolu, mais, toutes proportions gardées, c'est dans la MRC des Basques que les pertes sont les plus importantes.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent (6,1 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,2 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,8 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Matapédia que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,2 %). À l'inverse, Rivière-du-Loup affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,8 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans aucun territoire supralocal de la région. À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : La Mitis (– 2,3 points), La Matapédia (– 1,6 point), Les Basques (– 1,5 point), Kamouraska (– 1,3 point), Témiscouata (– 1,1 point), Rivière-du-Loup (– 1,1 point), Matane (– 1,1 point), Rimouski-Neigette (– 0,8 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
La Matapédia	9,9	10,6	9,8	9,5	8,2	– 1,6
Matane	8,3	8,8	8,0	7,8	7,2	– 1,1
La Mitis	10,5	10,4	9,9	9,5	8,1	– 2,3
Rimouski-Neigette	5,6	6,0	5,9	5,4	4,8	– 0,8
Les Basques	8,7	8,9	8,6	7,9	7,1	– 1,5
Rivière-du-Loup	5,8	6,0	5,5	5,1	4,8	– 1,1
Témiscouata	8,6	9,2	8,9	8,2	7,5	– 1,1
Kamouraska	6,7	6,7	7,0	6,1	5,3	– 1,3
Bas-Saint-Laurent	7,3	7,7	7,3	6,9	6,1	– 1,2
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 5,1 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (20,9 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,1 %). Entre 2006 et 2010, le taux diminue de 0,8 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,1 point pour les couples. C'est La Mitis qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (26,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Rimouski-Neigette (17,8 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 3 480 familles à faible revenu, dont 1 440 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 3 820 en 2006 à 3 200 en 2010, soit une diminution de 16,2 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 6,3 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	7,3	7,7	7,3	6,9	6,1	- 1,2
Famille comptant un couple	5,2	5,4	5,1	4,7	4,1	- 1,1
Sans enfants	6,3	6,3	6,1	5,5	4,7	- 1,6
Avec 1 enfant	3,8	4,3	4,0	3,8	3,3	- 0,5
Avec 2 enfants	3,6	3,7	3,6	3,1	2,8	- 0,8
Avec 3 enfants et plus	6,1	6,5	5,0	4,9	4,9	- 1,2
Famille monoparentale	21,7	24,2	23,3	22,8	20,9	- 0,8
Avec 1 enfant	19,3	21,4	21,3	20,2	18,8	- 0,5
Avec 2 enfants	23,9	27,1	24,4	23,9	21,8	- 2,1
Avec 3 enfants et plus	35,7	39,6	40,4	40,4	37,7	2,0

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,6 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : La Matapédia (+ 2,9 %), La Mitis (+ 2,8 %), Matane (+ 2,7 %), Rivière-du-Loup (+ 1,7 %), Témiscouata (+ 1,2 %), Kamouraska (+ 1,1 %), Les Basques (+ 0,7 %), Rimouski-Neigette (+ 0,1 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 60 500 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Rimouski-Neigette (68 270 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
La Matapédia	51 822	53 330	2,9
Matane	56 054	57 550	2,7
La Mitis	54 819	56 370	2,8
Rimouski-Neigette	68 192	68 270	0,1
Les Basques	52 328	52 680	0,7
Rivière-du-Loup	63 201	64 250	1,7
Témiscouata	53 867	54 510	1,2
Kamouraska	58 676	59 350	1,1
Bas-Saint-Laurent	59 526	60 500	1,6
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (36 190 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (56 630 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,9 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,0 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	56 084	56 630	1,0
Sans enfants	44 655	45 270	1,4
Avec 1 enfant	64 324	65 400	1,7
Avec 2 enfants	72 818	74 160	1,8
Avec 3 enfants et plus	75 268	75 770	0,7
Famille monoparentale	35 857	36 190	0,9
Avec 1 enfant	34 541	34 810	0,8
Avec 2 enfants	38 661	39 840	3,0
Avec 3 enfants et plus	37 032	38 650	4,4

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail du Bas-Saint-Laurent

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Avec 3 700 emplois additionnels en 2012 (+ 4,1 %), le Bas-Saint-Laurent est l'une des 4 régions qui affichent une croissance de l'emploi supérieure à 4 %. Le taux d'emploi augmente de 2,3 points de pourcentage pour se fixer à 56,4 %. La progression de l'emploi profite principalement aux hommes (+ 3 900) et aux travailleurs de 30 ans et plus (+ 3 400), alors qu'une relative stabilité est observée chez les 15-29 ans et les femmes. Du côté des secteurs d'activité, les emplois créés se répartissent entre le secteur des services (+ 2 100) et celui des biens (+ 1 700). En 2012, tous les nouveaux emplois sont à temps plein (+ 5 300). Le recul de l'emploi à temps partiel (– 1 500) entraîne une diminution de la part de ce régime de travail de 2,4 points, à 19,1 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Bas-Saint-Laurent, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	103,0	100,6	99,3	97,9	102,3
Emploi	k	94,0	91,3	89,4	90,2	93,9
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	75,3	73,8	70,6	70,7	76,0
Emploi à temps partiel	k	18,6	17,5	18,8	19,4	17,9
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	23,4	19,0	23,5	22,0	22,5
30 ans et plus	k	70,5	72,3	65,9	68,1	71,5
Sexe						
Hommes	k	48,7	48,0	44,9	45,6	49,5
Femmes	k	45,3	43,3	44,5	44,6	44,4
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	25,4	22,8	21,2	21,8	23,5
Secteur des services	k	68,6	68,5	68,1	68,3	70,4
Chômeurs	k	9,0	9,3	9,9	7,8	8,3
Taux d'activité	%	61,6	60,2	59,5	58,7	61,4
Taux de chômage	%	8,7	9,2	10,0	8,0	8,1
Taux d'emploi	%	56,2	54,6	53,5	54,1	56,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,8	19,2	21,0	21,5	19,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Après un repli de 2,0 points l'année précédente, le taux de chômage du Bas-Saint-Laurent a peu changé en 2012 (+ 0,1 point de pourcentage; 8,1 %). Cela s'explique par une hausse de la population active (+ 4,5 %) légèrement plus élevée que l'emploi. Le taux d'activité monte de 2,7 points et s'établit à 61,4 %. Restant inférieur à la moyenne québécoise (65,1 %), il passe tout de même du 13^e au 10^e rang parmi les régions. Par rapport à 2008, le niveau d'emplois reste inchangé au Bas-Saint-Laurent. Occupant le 13^e rang, au sein des 16 régions administratives en 2008, la région conserve cette position en ce qui concerne le volume d'emplois en 2012.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC du Bas-Saint-Laurent

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 76 982 dans le Bas-Saint-Laurent en 2011, en hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des huit MRC que compte le Bas-Saint-Laurent, la moitié ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. La MRC de Rimouski-Neigette (+ 1,2 %) est celle qui enregistre la hausse la plus marquée. Les quatre autres MRC du Bas-Saint-Laurent subissent une baisse du nombre de travailleurs. Le repli le plus important a été observé dans le Témiscouata (– 1,7 %). Il s'agit pour ce dernier territoire supralocal d'une troisième baisse annuelle consécutive.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		point de %
La Matapédia	6 579	6 611	0,5	65,2	66,6	1,4
Matane	8 103	8 140	0,5	65,9	67,3	1,4
La Mitis	6 856	6 850	– 0,1	64,9	66,1	1,2
Rimouski-Neigette	22 471	22 736	1,2	72,9	73,7	0,8
Les Basques	3 161	3 132	– 0,9	66,0	67,1	1,1
Rivière-du-Loup	13 858	13 882	0,2	73,2	73,4	0,2
Témiscouata	7 617	7 485	– 1,7	66,1	66,3	0,2
Kamouraska	8 248	8 146	– 1,2	71,1	71,5	0,4
Bas-Saint-Laurent	76 893	76 982	0,1	69,5	70,3	0,8
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Pour la première fois depuis 2007, la MRC de Rimouski-Neigette (73,7 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région. Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par Rivière-du-Loup (73,4 %), seul autre territoire supralocal dans le Bas-Saint-Laurent à afficher un taux de travailleurs supérieur à la moyenne québécoise (73,3 %). En revanche, c'est dans La Mitis (66,1 %), le Témiscouata (66,3 %) et La Matapédia (66,6 %) qu'il est le plus faible.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent. C'est dans Kamouraska où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de plus de huit points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans la MRC de Rimouski-Neigette (3,2 points). Depuis 2007, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception des Basques où l'écart se creuse légèrement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 6,1 G\$ dans la région du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit d'environ 2 % du PIB du Québec, ce qui en fait la treizième région en importance, après le Centre-du-Québec et devant l'Abitibi-Témiscamingue.

L'économie de la région croît de 4,0 % en 2010 et présente un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 3,8 % entre 2006 et 2010. En comparaison, l'économie du Québec augmente de 4,6 % en 2010 et son TCAM se chiffre à 3,3 % entre 2006 et 2010. La région se classe au treizième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

La croissance économique du Bas-Saint-Laurent en 2010 provient surtout du secteur des industries productrices de biens qui grimpe de 7,0 %, secondé par celui du secteur des services qui augmente de 2,7 %. Avec une production qui atteint 4,2 G\$ en 2010, le secteur des services représente tout près de 70 % de l'économie régionale, à peine sous la moyenne québécoise (71,7 %). Cela en fait donc un secteur important qui permet à la région de diversifier son économie. Leur TCAM au cours des quatre dernières années se chiffre à 4,2 %.

Avec un PIB de 1,9 G\$ en 2010, les industries productrices de biens constituent un peu plus de 30 % de l'économie régionale, avec une proportion un peu plus élevée que celle du Québec (28,3 %). Malgré leurs bons résultats en 2010, ces industries affichent un TCAM de 2,9 % entre 2006 et 2010. Les principaux facteurs qui expliquent la poussée des industries productrices de biens en 2010 sont la fabrication (+ 8,1 %), qui occupe un peu plus de 13 % du PIB de la région, la construction (+ 8,7 %), le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 7,8 %), l'une des principales bases économiques de la région, avec notamment un bond de 18,5 % de la foresterie et de l'exploitation forestière. D'autres bases économiques de la région enregistrent de bons résultats. En effet, la fabrication d'aliments s'accroît de 7,0 % et celle de produits en bois, de 6,1 %. De plus, l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage monte de 3,3 %, l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage, de 13,0 %, et les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie, de 3,8 %. La fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'inverse, accuse une baisse de 5,2 %.

En regard de l'année 2006, malgré des hausses survenues en 2007 et en 2010, la part des industries productrices de biens diminue. Ainsi, de 31,6 % de l'économie régionale en 2006, cette part se situe à 30,5 % en 2010. Cela est principalement dû à une croissance un peu moins forte que dans les industries des services : le TCAM s'élève à 2,9 % dans les industries productrices de biens par rapport à 4,2 % dans les industries des services. L'évolution constatée au Québec est semblable : la part des industries productrices de biens se situe à 30,6 % en 2006 comparativement à 28,3 % en 2010.

Plusieurs des industries du secteur des services sont à la hausse en 2010. On trouve notamment le commerce de détail (+ 13,4 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,9 %) ainsi que l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 6,7 %) et les services d'enseignement (+ 4,1 %), ces deux dernières industries constituant des bases économiques de la région. Par ailleurs, deux autres bases économiques de la région évoluent au ralenti : l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (– 2,0 %) fléchit et celle de l'hébergement et des services de restauration se maintient au même niveau.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Bas-Saint-Laurent, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	5 838 443	6 071 381	100,0	3,8	4,0
Secteur de production de biens	1 731 591	1 853 153	30,5	2,9	7,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	313 508	337 912	5,6	- 0,9	7,8
Cultures agricoles et élevage	204 227	211 028	3,5	3,7	3,3
Foresterie et exploitation forestière	88 944	105 410	1,7	- 7,8	18,5
Pêche, chasse et piégeage	3 978	4 496	0,1	2,2	13,0
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	16 359	16 977	0,3	-0,4	3,8
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	36 943	x	...	...	...
Services publics	227 098	x	...	...	...
Construction	419 389	455 681	7,5	14,8	8,7
Fabrication	734 654	794 190	13,1	- 1,1	8,1
Fabrication d'aliments	165 816	177 398	2,9	10,1	7,0
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	179 124	190 025	3,1	- 10,1	6,1
Fabrication du papier	16 124	20 372	0,3	- 8,7	26,3
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	66 374	62 909	1,0	- 0,6	- 5,2
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	32 935	37 172	0,6	3,4	12,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	45 909	0,8	- 2,6	...
Activités diverses de fabrication	8 577	x	...	...	...
Secteur des services	4 106 852	4 218 228	69,5	4,2	2,7
Commerce de gros	202 738	191 283	3,2	6,1	- 5,7
Commerce de détail	450 791	511 119	8,4	4,5	13,4
Transport et entreposage	267 419	285 450	4,7	6,8	6,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	x	261 316	4,3	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	826 563	858 620	14,1	4,4	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	141 356	144 235	2,4	5,0	2,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	97 476	104 062	1,7	- 11,7	6,8
Services d'enseignement	402 825	419 330	6,9	1,4	4,1
Soins de santé et assistance sociale	680 320	666 696	11,0	2,4	- 2,0
Arts, spectacles et loisirs	35 010	34 393	0,6	3,2	- 1,8
Hébergement et services de restauration	213 808	213 854	3,5	5,3	0,0
Autres services, sauf les administrations publiques	144 640	150 915	2,5	2,0	4,3
Administrations publiques	x	376 956	6,2	...	...

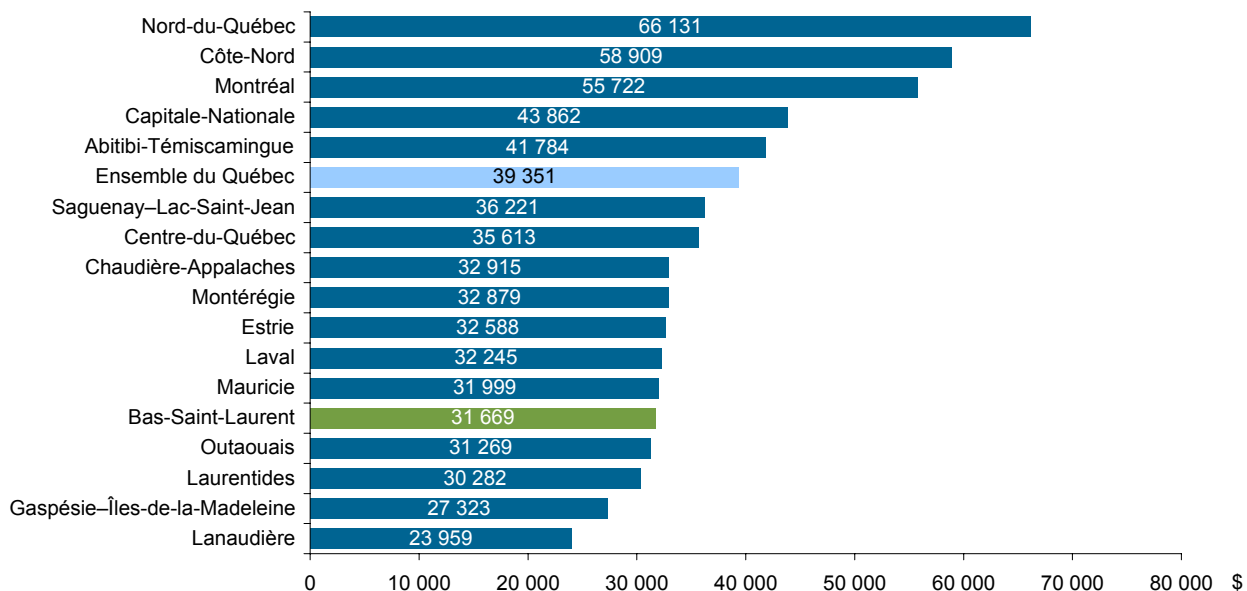
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région du Bas-Saint-Laurent figure au treizième rang parmi toutes les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 31 669 \$, augmentation de 4,4 % en regard de 2010. Par comparaison, au Québec, le PIB par habitant, à la suite d'une hausse de 3,6 %, s'élève à 39 351 \$ en 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 1,6 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans le Bas-Saint-Laurent croît de façon plus marquée en 2011, soit de 2,5 %. Au Québec, le taux de croissance (+ 2,6 %) est légèrement supérieur à celui de la région, sous l'effet combiné d'une augmentation plus rapide du revenu net de la propriété et d'une hausse plus faible des impôts, des cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts payés par les ménages aux administrations publiques.

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant du Bas-Saint-Laurent demeure l'un des plus faibles des régions administratives, soit 22 345 \$. Seule la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21 857 \$) affiche un niveau de revenu moins élevé que le Bas-Saint-Laurent. Au Québec, le revenu disponible des ménages est plus élevé et s'établit à 25 646 \$ par habitant. Néanmoins, l'écart de revenu entre la région et le Québec tend à s'amoinrir au cours des dernières années, passant de 3 543 \$ par habitant en 2007 à 3 301 \$ en 2011.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de comprendre, en bonne partie, l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages du Bas-Saint-Laurent et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2011

	Bas-Saint-Laurent			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	17 476	18 094	3,5	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 393	2 586	8,1	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	1 745	1 702	-2,5	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	21 614	22 382	3,6	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	6 684	6 885	3,0	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	61	63	3,4	97	100	3,1
Des administrations publiques	6 617	6 817	3,0	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	3 371	3 480	3,2	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 807	1 823	0,9	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	0	0	0,0	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 440	1 514	5,1	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	5	5	-4,6	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	6 494	6 921	6,6	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	223	231	3,4	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	6 263	6 682	6,7	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	8	8	-0,5	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	21 804	22 345	2,5	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 22 382 \$ par habitant dans le Bas-Saint-Laurent, ce qui est largement au-dessous de la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi 76,5 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part plus importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans le Bas-Saint-Laurent (18 094 \$) que dans l'ensemble du Québec (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région. Néanmoins, la rémunération des salariés connaît une croissance de 3,5 % dans le Bas-Saint-Laurent, la plus forte augmentation depuis 2008. Cette progression est imputable, en bonne partie, à la relative bonne performance du marché du travail survenue dans la région en 2011 : l'emploi à temps plein ayant progressé de 0,9 %, tandis que le taux de chômage a reculé de 2,0 points de pourcentage pour atteindre 8,0 %.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, se situe à 2 586 \$ dans le Bas-Saint-Laurent, comparativement à 3 515 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 (+ 17,5 %), stimulé par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il s'élève à 1 702 \$ dans le Bas-Saint-Laurent comparativement à 2 905 \$ au Québec. Notons que le revenu net de la propriété ne cesse de diminuer dans la région depuis 2009 et occupe une part de plus en plus marginale dans le revenu total des ménages.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages du Bas-Saint-Laurent reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 800 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 \$ au Québec. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région; la part relative de ces prestations est passée de 4,6 % du revenu total en 2007 à 5,2 % en 2011.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Bas-Saint-Laurent (6 682 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des deux dernières années dans le Bas-Saint-Laurent et elle s'établit à 22,8 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents du Bas-Saint-Laurent ont donné en moyenne 231 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue dans le Bas-Saint-Laurent en 2011 se reflète dans l'ensemble des MRC, plus particulièrement dans Les Basques, où il croît de 4,0 % grâce, entre autres, à l'appréciation de la rémunération des salariés et la hausse marquée du revenu mixte net. En dépit de cette forte croissance, la MRC des Basques (21 139 \$) continue d'afficher, avec le Témiscouata (19 374 \$), La Mitis (20 703 \$) et La Matapédia (20 374 \$), le revenu disponible des ménages le plus faible de la région. En revanche, c'est à Rimouski-Neigette (24 703 \$) qu'il est le plus élevé. Notons que le Bas-Saint-Laurent est l'une des seules régions au Québec où aucun territoire supralocal ne présente un revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$/hab					%	
La Matapédia	17 820	18 653	19 167	19 701	20 374	3,4	3,4
Matane	19 503	21 938	20 880	21 711	22 025	1,4	3,1
La Mitis	18 316	19 469	19 936	20 354	20 703	1,7	3,1
Rimouski-Neigette	22 282	23 204	23 920	23 906	24 703	3,3	2,6
Les Basques	18 396	18 979	19 768	20 325	21 139	4,0	3,5
Rivière-du-Loup	21 178	21 781	22 682	22 961	23 349	1,7	2,5
Témiscouata	17 351	18 086	18 829	19 227	19 374	0,8	2,8
Kamouraska	19 213	20 077	20 581	20 996	21 558	2,7	2,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidants des MRC des Basques et de La Matapédia sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, plus de 7 600 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux MRC. En revanche, c'est dans Rimouski-Neigette (6 201 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région du Bas-Saint-Laurent devraient atteindre 1,7 G\$, en hausse de 3,3 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 19,2 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 2,4 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme elle l'avait été en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au cinquième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Bas-Saint-Laurent, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$					%		
Production de biens	234 097	242 316	297 799	509 783	522 463	2,5	29,9	2,9
Production de services	698 401	709 091	675 778	736 882	780 615	5,9	44,7	2,6
Logement	436 914	442 029	444 689	444 100	443 075	- 0,2	25,4	1,9
Total	1 369 412	1 393 437	1 418 266	1 690 765	1 746 153	3,3	100,0	2,4
Secteur privé non résidentiel	377 932	469 155	420 420	493 288	508 512	3,1	29,1	2,0
Secteur public	554 566	482 253	553 157	753 377	794 566	5,5	45,5	3,6

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 29,9 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 2,5 % par rapport à 2012, pour atteindre 522,5 M\$. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2007. L'investissement dans la région représente 2,9 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (372,9 M\$) et dans celui de la fabrication (82,7 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près de la moitié de l'investissement régional (44,7 %), est en hausse de 5,9 % par rapport à 2012 et se chiffre à 780,6 M\$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,6 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 335,4 M\$ en 2013, soit 43,0 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 25,4 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 0,2 %, pour s'établir à 443,1 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 1,9 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 29,1 % de l'investissement total, est en croissance de 3,1 % par rapport à 2012, pour s'élever à 508,5 M\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région du Bas-Saint-Laurent représente 2,0 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une

croissance de 5,5 % par rapport à 2012, pour s'établir à 794,6 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 3,6 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent atteint 300,7 M\$ en 2012, en baisse de 7,9 % par rapport à 2011. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 7,2 %) que dans le secteur résidentiel (– 8,3 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 759 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 1 162 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Rimouski-Neigette (96,2 M\$), de Rivière-du-Loup (29,7 M\$) et de Matane (14,2 M\$). Cinq MRC ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années : La Matapédia, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup et Kamouraska. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Rimouski-Neigette arrive en tête avec 445, suivie de celle de Rivière-du-Loup (136).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante industrielle (45,6 M\$ contre une moyenne de 33,6 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Rivière-du-Loup (11,3 M\$) et de Rimouski-Neigette (10,4 M\$), toutes deux en deçà de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent dans les MRC de Matane (20,7 M\$) et de Kamouraska (16,5 M\$), une valeur plus de cinq fois supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 27,5 M\$, et ils sont majoritairement délivrés dans les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
La Matapédia	11 272	7 698	1 153	2 185	416	1 347	1 981	1 489
Matane	14 218	14 234	9 696	8 069	20 666	16 811	2 026	4 317
La Mitis	8 998	9 797	1 531	4 146	1 181	2 679	4 129	3 598
Rimouski-Neigette	96 176	90 582	10 433	25 140	4 205	5 297	9 295	12 557
Les Basques	9 963	3 426	428	2 525	223	292	1 287	1 343
Rivière-du-Loup	29 671	29 134	11 274	11 596	1 707	3 451	5 031	3 772
Témiscouata	2 405	8 090	1 348	1 154	620	689	507	1 484
Kamouraska	12 011	9 564	7 068	5 063	16 545	3 080	3 261	3 827
Bas-Saint-Laurent	184 714	172 525	42 931	59 878	45 563	33 646	27 517	32 388
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
La Matapédia	33	25	23	– 8,0
Matane	45	177	46	– 74,0
La Mitis	31	23	21	– 8,7
Rimouski-Neigette	559	743	445	– 40,1
Les Basques	8	5	50	900,0
Rivière-du-Loup	213	138	136	– 1,4
Témiscouata	40	32	4	– 87,5
Kamouraska	30	19	34	78,9
Bas-Saint-Laurent	959	1 162	759	– 34,7
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	– 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

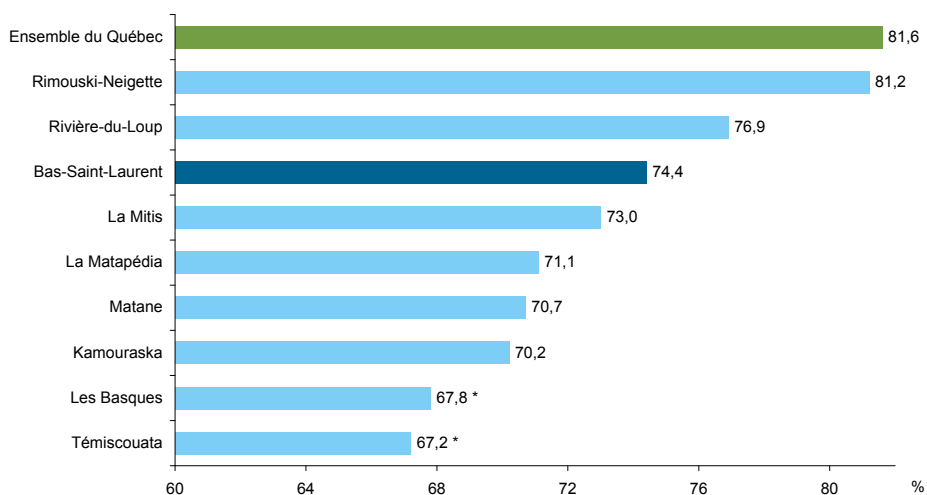
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Le Bas-Saint-Laurent a un taux de branchement de 74,4 %

La proportion de ménages qui a une connexion Internet dans la région du Bas-Saint-Laurent s'élève à 74,4 %, soit une proportion significativement moins élevée que celle pour l'ensemble du Québec (81,6 %)¹. Le taux de branchement varie selon les différentes MRC du Bas-Saint-Laurent. Ainsi, Témiscouata (67,2 %) et Les Basques (67,8 %) ont une proportion de ménages branchés significativement moins élevée que dans l'ensemble de la région. Ces deux MRC font même partie des dix MRC dont les taux de branchement sont les plus faibles de toute la province. Enfin, les autres MRC du Bas-Saint-Laurent ont une proportion de ménages branchés allant de 70,2 % à Kamouraska à 81,2 % dans Rimouski-Neigette.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

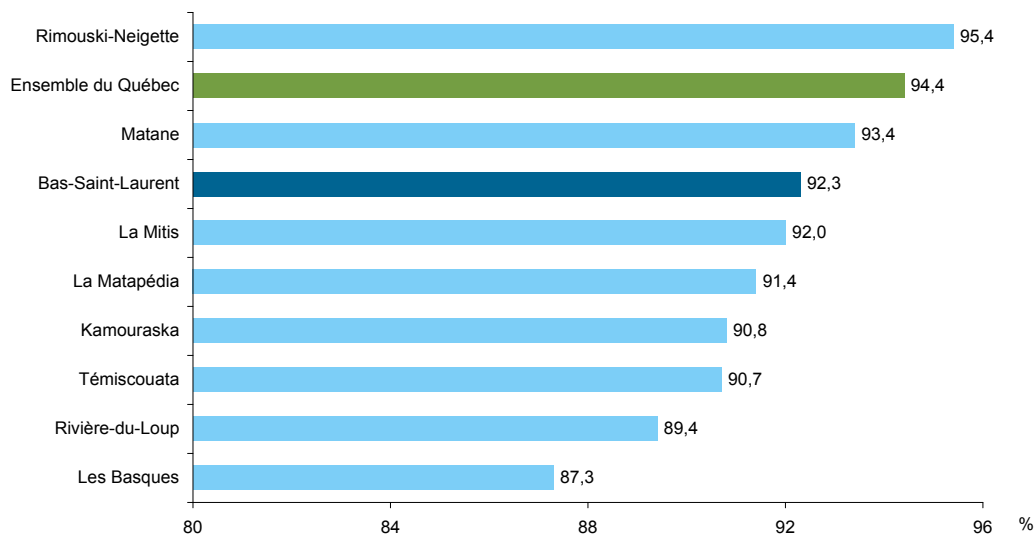
1. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a un taux de branchement moins élevé que celui du Bas-Saint-Laurent.

Le taux de branchement à Internet haute vitesse s'élève à 95,4 % dans Rimouski-Neigette

Plus de neuf ménages branchés sur dix dans la région du Bas-Saint-Laurent ont une connexion Internet haute vitesse (92,3 %). Cette proportion est significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %). Un écart d'environ huit points de pourcentage sépare la MRC de Rimouski-Neigette (95,4 %) de celle des Basques (87,3 %), respectivement les MRC ayant le plus fort et le plus faible taux de branchement à Internet haute vitesse. Toutefois, aucune MRC n'a un taux de branchement à Internet haute vitesse qui soit significativement différent de celui de l'ensemble de la région.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

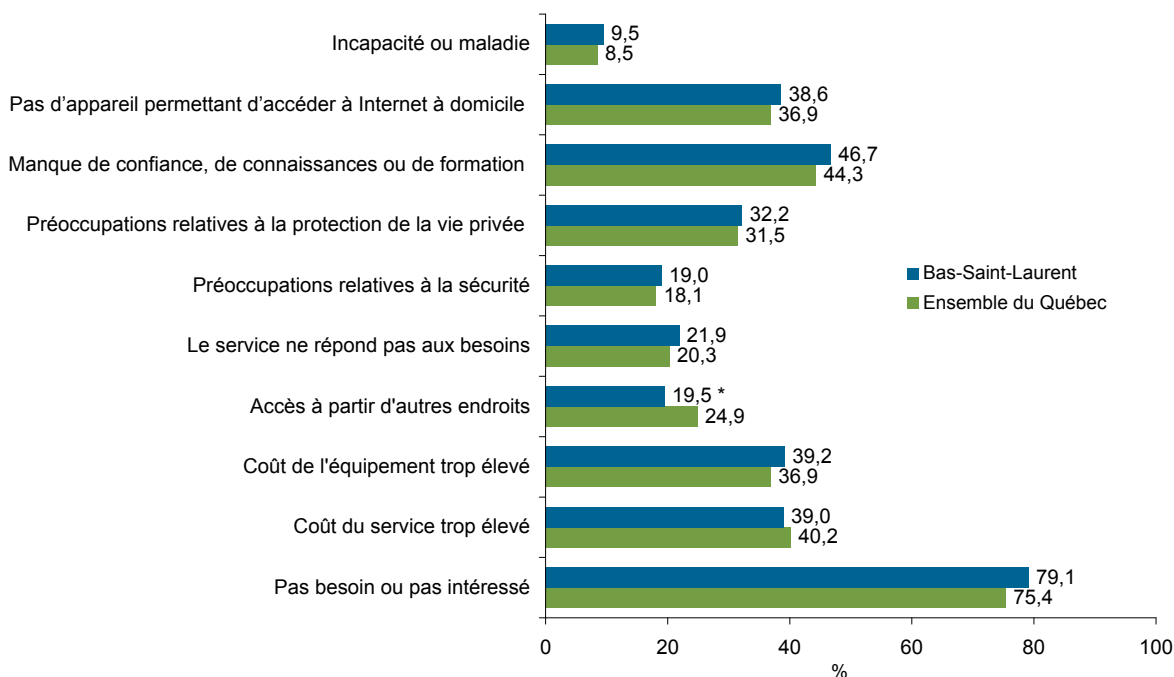
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Moins de ménages ont évoqué l'accès à partir d'autres endroits comme raison de non-branchement par rapport à l'ensemble du Québec

En 2012, 25,6 % des ménages du Bas-Saint-Laurent n'ont pas une connexion Internet. La raison du non-branchement la plus fréquemment évoquée par ces ménages, comme par l'ensemble des ménages non branchés du Québec, est l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (79,1 % et 75,4 % respectivement). La seule différence significative observée entre le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec quant aux raisons de non-branchement se rapporte à l'accès à partir d'autres endroits. Un ménage non branché sur cinq indique qu'il n'a pas de connexion à Internet parce qu'il y a accès à partir d'autres endroits dans la région du Bas-Saint-Laurent, tandis que dans l'ensemble du Québec, cette raison est mentionnée par un ménage non branché sur quatre.

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, au Bas-Saint-Laurent, le nombre de médecins augmente de 2,1 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 8,9 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 9,6 %) qu'aux omnipraticiens (+ 8,3 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une stagnation, et ce, après trois années de croissance. Depuis 2007, c'est au Bas-Saint-Laurent que l'augmentation est la plus forte (+ 18,6 %).

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 2,4 % au Bas-Saint-Laurent. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 19,5 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 4,9 %) et les infirmières auxiliaires (+ 4,7 %) que chez les infirmières (– 6,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	451	467	477	481	491
Omnipraticiens	n	254	269	271	274	275
Ensemble des spécialistes	n	197	198	206	207	216
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5
Dentistes¹	n	59	60	63	70	70
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	3 022	3 024	3 009	3 082
Infirmières	n	..	1 267	1 217	1 166	1 090
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	308	351	411	491
Infirmières auxiliaires	n	..	558	555	556	582
Préposées aux bénéficiaires	n	..	889	901	876	919
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	15,1	15,1	15,1	15,5

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie au Bas-Saint-Laurent, en 2010-2011, il augmente pour la troisième année consécutive et aboutit à 78,5 %. De plus, l'augmentation de 1,5 point de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 1,4 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la baisse de 1,1 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie au Bas-Saint-Laurent en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2008-2009. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 0,1 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, le Bas-Saint-Laurent (95,6 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 0,4 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Pour la cinquième année consécutive, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné au Bas-Saint-Laurent (– 2,1 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	455	465	450	442	437
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2
Usagers ⁴	n	23 809	22 080	22 211	21 966	22 275
Taux d'occupation ⁵	%	77,4	76,1	76,8	77,0	78,5
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	1 345	1 238	1 220	1 165	1 140
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	6,7	6,2	6,1	5,8	5,7
Usagers ⁴	n	2 213	2 069	2 093	1 905	1 897
Taux d'occupation ⁵	%	94,4	98,2	94,4	95,7	95,6

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux du Bas-Saint-Laurent ont décerné 598 diplômes en formation préuniversitaire (30,9 %) et 1 310 diplômes en formation technique (67,6 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation se réduit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 28,2 % pour la formation préuniversitaire contre 71,6 % pour la formation technique. Par ailleurs, le Bas-Saint-Laurent se distingue en 2011 par rapport aux régions du Québec, autant par sa faible proportion en formation préuniversitaire que par sa forte proportion en formation technique.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial au Bas-Saint-Laurent a diminué de 1,3 %. Cette tendance négative est due principalement à la baisse de 3,4 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les hommes (– 5,5 %) que chez les femmes (– 2,0 %). On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (61,2 % et 38,8 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart entre les deux sexes tend à s'accroître depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 49,5 % des diplômes décernés et les sciences, 33,1 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer au Bas-Saint-Laurent que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 31,5 %, suivies par les techniques biologiques, 25,6 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques artistiques et physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Bas-Saint-Laurent, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Bas-Saint-Laurent	2 001	1 934	2 258	2 007	1 937
Hors programme	–	5	6	14	29
Préuniversitaire	619	646	636	588	598
Arts	28	31	23	21	21
Arts et lettres	74	92	83	74	77
Multiples	16	21	5	13	6
Sciences	199	182	238	214	198
Sciences humaines	302	320	287	266	296
Technique	1 382	1 283	1 616	1 405	1 310
Techniques administratives	276	238	309	285	217
Techniques artistiques	185	162	248	186	115
Techniques biologiques	319	340	370	325	335
Techniques humaines	407	348	478	426	413
Techniques physiques	195	195	211	183	230

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région du Bas-Saint-Laurent accueille des salles de spectacles (41), des institutions muséales¹ (33), des librairies (16), des écrans de cinéma (24 écrans, répartis dans 9 cinémas et ciné-parcs) et des stations de radio privées et communautaires (14). Compte tenu de la taille de la population, cette région administrative arrive au 2^e rang des régions du Québec pour le plus grand nombre de librairies (8,0 par 100 000 habitants), de cinémas et ciné-parcs (4,5 par 100 000 habitants) et d'écrans (12,0 par 100 000 habitants). Elle se distingue aussi pour le nombre de salles de spectacles et d'institutions muséales par rapport à la taille de sa population.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Bas-Saint-Laurent, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
	2010	2011		Région	Ensemble du Québec
	n			2011 n	
Centres d'artistes	3	3	4,6	1,5	0,8
Salles de spectacles	35	41	6,6	20,6	7,8
Institutions muséales ²	33	33	7,4	16,6	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	10	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	16	16	4,4	8,0	4,5
Cinémas et ciné-parcs	9	9	7,6	4,5	1,5
Écrans	24	24	3,1	12,0	9,7
Stations de radio privées et communautaires	12	14	8,3	7,0	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre d'entrées à des spectacles payants en arts de la scène dans le Bas-St-Laurent (465 entrées par 1 000 habitants) demeure en deçà des résultats de la moyenne québécoise (830 entrées) avec des résultats à la hausse par rapport à 2010 (429 par 100 000 habitants). Cette région arrive au 15^e rang pour l'assistance dans les cinémas (1 563 entrées par 1 000 habitants), mais son résultat est proche de celui des autres régions éloignées. De façon générale, la fréquentation des activités culturelles est moins élevée dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à la moyenne québécoise.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Bas-Saint-Laurent, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	361	1,6	1,8	2,2
Entrées	n	92 723	428,5	465,4	1,4
Assistance des cinémas					
Entrées	n	311 392	1 579,3	1 563,0	1,4
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	192 172	1 230,4	964,6	1,5
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	5 052,1	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs ²	\$	11 413 208	..	39 129,6	2,6

1. Les données portent sur la population desservie.

2. Incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Bas-Saint-Laurent	22 345	2,5	70,3	6,1	199 834	- 1,4	- 23	- 46
La Matapédia	20 374	3,4	66,6	8,2	18 205	- 9,3	5	- 119
Matane	22 025	1,4	67,3	7,2	21 793	- 4,2	- 50	6
La Mitis	20 703	1,7	66,1	8,1	18 982	- 3,5	17	- 110
Rimouski-Neigette	24 703	3,3	73,7	4,8	55 457	5,9	70	421
Les Basques	21 139	4,0	67,1	7,1	8 954	- 9,5	- 43	- 93
Rivière-du-Loup	23 349	1,7	73,4	4,8	34 302	3,6	56	27
Témiscouata	19 374	0,8	66,3	7,5	20 987	- 6,7	- 43	- 52
Kamouraska	21 558	2,7	71,5	5,3	21 154	- 7,8	- 35	- 126
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Bas-Saint-Laurent

Superficie en terre ferme (2012)	22 185 km ²
Densité de population (2012)	9,0 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	199 834 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	-46 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	6 348,5 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	31 669\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	22 345\$/hab.
Emplois (2012)	93,9 k
Taux d'activité (2012)	61,4 %
Taux d'emploi (2012)	56,4 %
Taux de chômage (2012)	8,1 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	6,1 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	1 746 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.